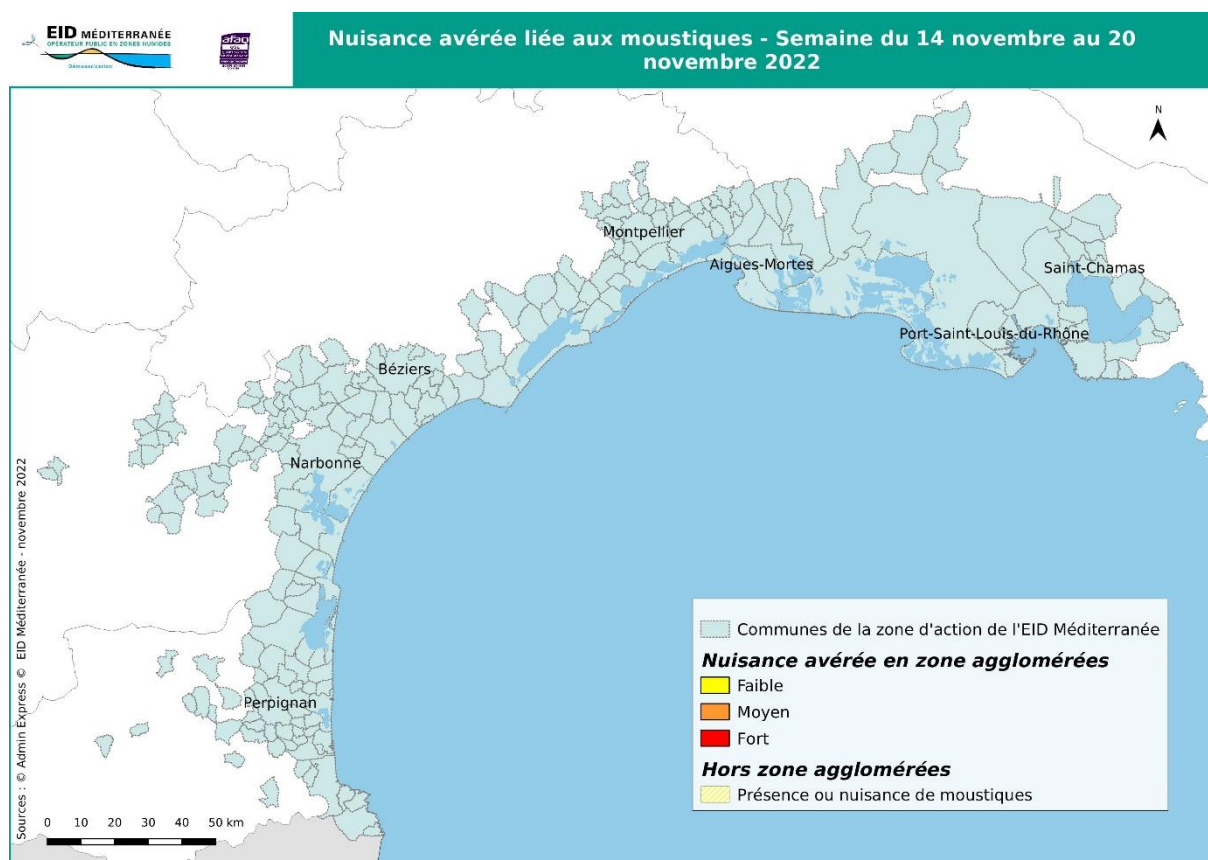


BULLETIN OPÉRATIONNEL

Bulletin « Moustiques » du 14 au 20 novembre 2022 (dernier bulletin 2022)



Au cours de la semaine du 14 novembre 2022 :

Quelques moustiques adultes « ruraux » sont présents ici et là, mais le niveau de leur population et le facteur météorologique n'entraînent pas de nuisances ou de risques à venir en zones urbanisées.

La campagne 2022 touche progressivement à sa fin mais quelques interventions sont encore nécessaires. La baisse des températures contribue fortement à l'allongement de la durée du développement larvaire, de l'ordre de plusieurs semaines désormais (contre moins d'une semaine en été). Le délai de réactivité après des mises en eau est donc beaucoup plus grand. Toutefois, le mode d'action du bioinsecticide Bti ne permet pas de trop attendre pour agir, car la substance active doit être ingérée par les larves de moustiques. Or on sait que leur alimentation tend à diminuer lorsqu'elles sont « âgées » et

que, par ailleurs, le mois de janvier, souvent le plus froid de l'année, est aussi celui au cours duquel les vents s'expriment le plus fréquemment et le plus violemment par endroits, défavorisant voire empêchant les opérations de traitement. Or, en période hivernale, certaines situations peuvent présenter un intérêt à être traitées, afin de limiter les pontes d'œufs en zones humides et, ainsi, de réduire les densités larvaires, qui peuvent être importantes lors des submersions printanières à suivre.

Au cours de la semaine du 14 novembre, 111 hectares de zones humides ont été traités (90 % par moyens aériens), portant le total 2022 à 28 167 hectares, dans la moyenne des 5 dernières années. Près de la moitié de ces surfaces cumulées (14 600 ha) a été traité entre le 20 juin et le 4 octobre, alors que la moyenne est de 9 100 ha.

La fin d'année sera donc rythmée par le suivi d'éventuelles submersions et la caractérisation des éclosions en zones humides. La densité larvaire constituera, entre autres paramètres, un élément d'aide à la décision de traiter ou pas, en fonction des conditions météorologiques.

Situation par département :

- **Bouches-du-Rhône** : Sur la commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône la nuisance due aux *Aedes detritus* est faible et le risque est faible aussi. En effet, les cumuls de pluie de la semaine dernière ont été peu importants (20 mm). Quelques traitements au sol sont prévus cette semaine. Sur la zone urbaine de Salin-de-Giraud, la nuisance est également faible et le risque tout aussi faible dans les jours à venir. Le cumul de pluies y a été le même que de l'autre côté du Rhône et quelques traitements sont prévus au sol.

- **Gard** : La situation est inchangée par rapport à celle de la semaine précédente. Quelques moustiques « ruraux » sont toujours présents dans les milieux naturels au moment les plus favorables de la journée, mais on ne peut parler de risque de nuisance dans les zones urbaines.

- **Hérault** : La situation est globalement calme sur l'ensemble de la zone d'action de l'EID-Med. Les bons résultats des derniers traitements antilarvaires, notamment celui effectué par hélicoptère au sud du département, sont confirmés.

- **Aude** : Quelques précipitations sont tombées, généralement de courtes durées et avec un cumul limité, d'environ 10 mm, sans grandes conséquences en termes de mises en eau des zones humides. Ce sont les vents de mer qui, principalement à l'origine des submersions, constituent l'origine des éclosions d'œufs d'*Aedes detritus*. Sur le plan des nuisances, le ressenti est quasi nul et le risque, dans les prochains jours, est dans cette continuité.

- **Pyrénées-Orientales** : La météo ne favorise pas l'observation éventuelle de moustiques adultes. Quelques éclosions d'œufs d'*Aedes detritus* sur les bordures des zones humides de l'étang de Salses et sur Le Bourdigou, à Torreilles, sont analysées pour déterminer la suite à donner en matière de traitements.



Risque de nuisance liée aux moustiques - Semaine du 21 novembre au 27 novembre 2022

